

Concertation autour du projet d'aménagement

Dans le cadre de son projet « Port Horizon 2025 », Port Atlantique La Rochelle prévoit de réaliser dans les prochaines années plusieurs opérations d'aménagement. Afin d'effectuer une large concertation et de prendre en compte tous les enjeux sociétaux et environnementaux, il a saisi la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) qui a validé la démarche le 10 janvier 2018. Les avis recueillis lors de cette concertation permettront d'enrichir le projet et ses modalités de réalisation.

L'objet du projet d'aménagement « Port Horizon 2025 » est d'accompagner les changements en cours et d'anticiper ceux de demain pour accueillir avec efficacité les navires de commerce en tenant compte du contexte mondial : évolution des échanges commerciaux et de la consommation ayant favorisé la massification des flux de marchandises. Cette évolution a entraîné une croissance régulière de la taille des navires et l'un des enjeux majeurs pour le Port est de s'adapter à cette nouvelle donne en intégrant les enjeux de développement durable et de transition énergétique.

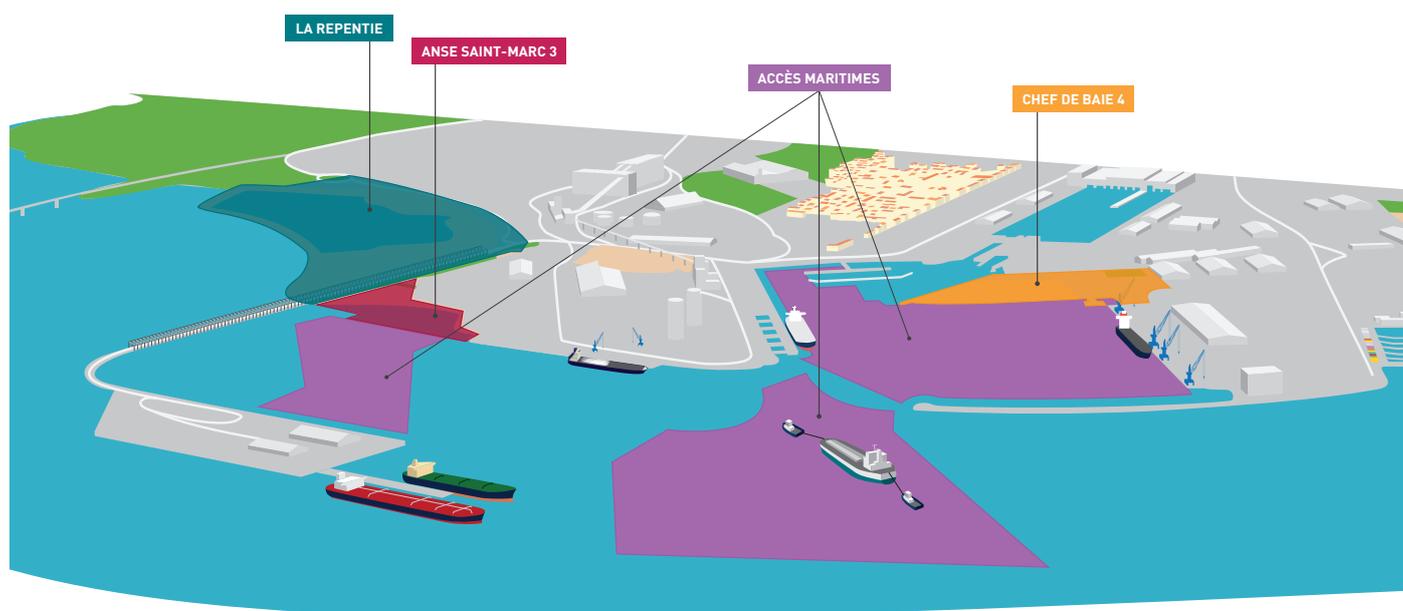
Le projet « Port Horizon 2025 » permettra de transformer l'espace portuaire pour conserver une compétitivité cruciale en consolidant les filières historiques du Port tout en permettant le

développement de nouvelles filières répondant à ces enjeux. Plateforme compacte disposant de peu de foncier disponible, le Port doit aménager de nouveaux espaces de chargement et de déchargement parfaitement connectés aux réseaux routiers et ferroviaires. Il doit également améliorer la performance de son organisation logistique à terre afin de préserver sa compétitivité et la valeur ajoutée apportée au territoire.

« Port Horizon 2025 » comprend quatre opérations : l'adaptation du terminal de Chef de Baie, la création d'une structure d'accostage pour l'Anse Saint-Marc et l'aménagement de la plateforme de La Repentie, en passant par l'approfondissement nécessaire des accès maritimes. Ce sont autant d'opérations pour la plupart décrites dans le projet stratégique

2014-2019 du Port, approuvé par son Conseil de Surveillance.

Avant de mettre en œuvre ces opérations, le Port a souhaité saisir la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) afin d'engager une concertation dans un esprit de transparence, conscient des enjeux sociétaux et environnementaux qui découlent de sa position géographique, au contact de quartiers résidentiels et d'une zone maritime naturelle au caractère singulier. La CNDP a décidé le 4 octobre 2017 de la mise en œuvre d'une concertation préalable avec garant et a considéré le 10 janvier 2018 que le dossier présenté par le Port était suffisamment complet pour engager la concertation qui se déroule du 1^{er} février au 18 mars 2018.



7 février

Réunion publique à La Rochelle, Espace Encan à 18h.

21 février

Temps de rencontre à la mairie de Rivedoux-Plage, de 14h à 18h.

2 mars

Temps de rencontre dans le hall de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle, de 14h à 18h.

7 mars

Temps de rencontre dans le hall de la Maison du Port, de 14h à 18h.

Pourquoi aménager le Port

Le fret maritime en pleine mutation

Le transport maritime joue un rôle central dans la mondialisation des échanges de marchandises, dont il représente environ 90 % du volume. Selon les experts, le trafic maritime mondial devrait augmenter de 3,6 % par an d'ici 2040.

Cette massification des échanges maritimes a entraîné une augmentation des flux transitant par les ports. En réponse, ceux-ci doivent s'organiser de sorte à proposer une logistique adaptée, afin d'expédier par voie routière, ferroviaire, fluviale ou maritime de grandes quantités de marchandises.



Mieux accueillir les navires de demain

Dans un contexte où l'augmentation de la taille des navires est continue, il faut adapter régulièrement les installations existantes. Cela permettra d'améliorer les conditions d'accueil des plus grands navires, tout en restant en capacité d'accueillir ceux de petite et moyenne taille, qui assurent du cabotage à l'échelle européenne.

Des filières d'avenir

Bénéficiant d'un plan d'eau abrité et d'une compétence reconnue de plateforme logistique pour les colis lourds, Port Atlantique La Rochelle représente un site stratégique à fort potentiel dans le domaine des Énergies Marines Renouvelables. Les composants des parcs éoliens terrestres

(pales, mâts et nacelles) y sont déjà déchargés. Leur manutention nécessite un savoir-faire de grande qualité, mais également de larges espaces disponibles pour en assurer le stockage avant transport vers le site de mise en service.

Un territoire plus compétitif

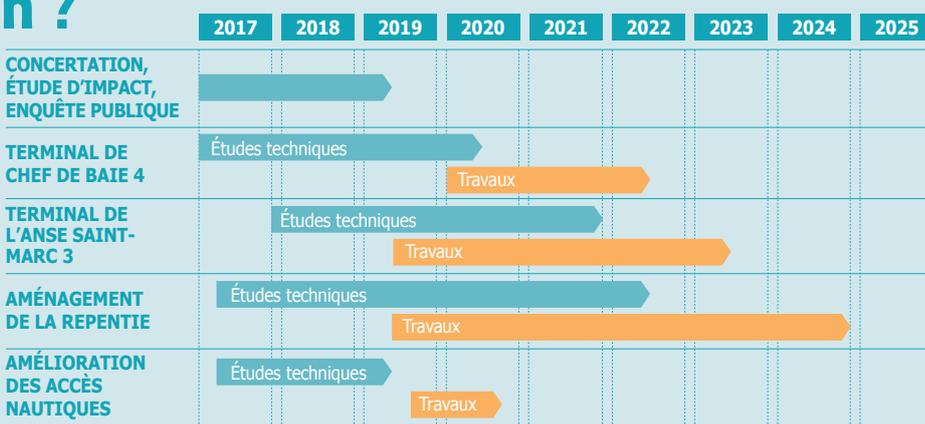
Le projet d'aménagement permettra notamment d'améliorer l'accès des vraciers (céréales, engrais, alimentation animale) au Port et ainsi de renforcer ces filières essentielles pour le Grand Ouest.

À travers ces nouveaux aménagements, le Port de La Rochelle a également pour objectif de développer les filières pâte à papier et conteneurs et de favoriser l'émergence de nouvelles filières à forte valeur ajoutée.

Quand et combien ?

Le montant estimé du projet « Port Horizon 2025 » s'élève à 80 millions d'euros. Intégré pour partie au Contrat de Plan État-Région (CPER) 2015-2020, ce projet fait l'objet de co-financements pour une première phase de la part de l'État, du Département de la Charente-Maritime et de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle.

- Terminal de Chef de Baie 4 : 25 M€
- Terminal de l'Anse Saint-Marc 3 : 25 M€
- Aménagement de La Repentie : 15 M€
- Amélioration des accès maritimes : 15 M€



Adapter le terminal de Chef de Baie

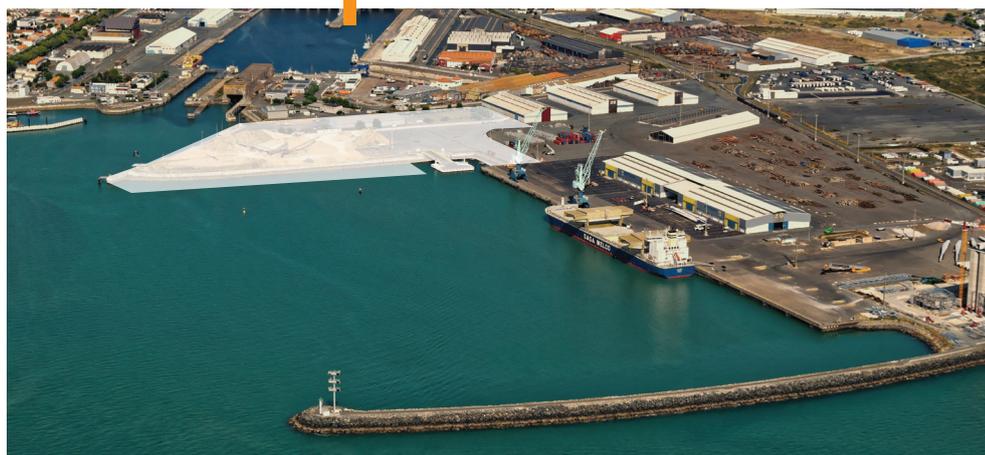
Le terminal de Chef de Baie est aujourd'hui constitué de trois postes à quai. Deux d'entre eux sont essentiellement dédiés aux filières conteneurs et bois et le troisième à la filière céréales. La volonté de développer l'activité conteneurs et de faire un hub logistique pour l'import et la réexpédition maritime de pâte à papier nécessite des adaptations. En effet, les trois quais existants sont quasiment saturés. Il est donc nécessaire de construire un nouveau quai et d'améliorer les capacités de stockage.

Les objectifs stratégiques

- Faire de Chef de Baie un hub logistique pour la filière pâte à papier.
- Adapter les infrastructures portuaires à des navires d'une capacité de 85 000 tonnes.
- Développer l'activité conteneurs.
- Optimiser l'exploitation portuaire.

Ce qui est prévu

- Construction du quai de Chef de Baie 4.
- Aménagement du terre-plein.



Nouvelle structure à l'Anse Saint-Marc et aménagement logistique à La Repentie

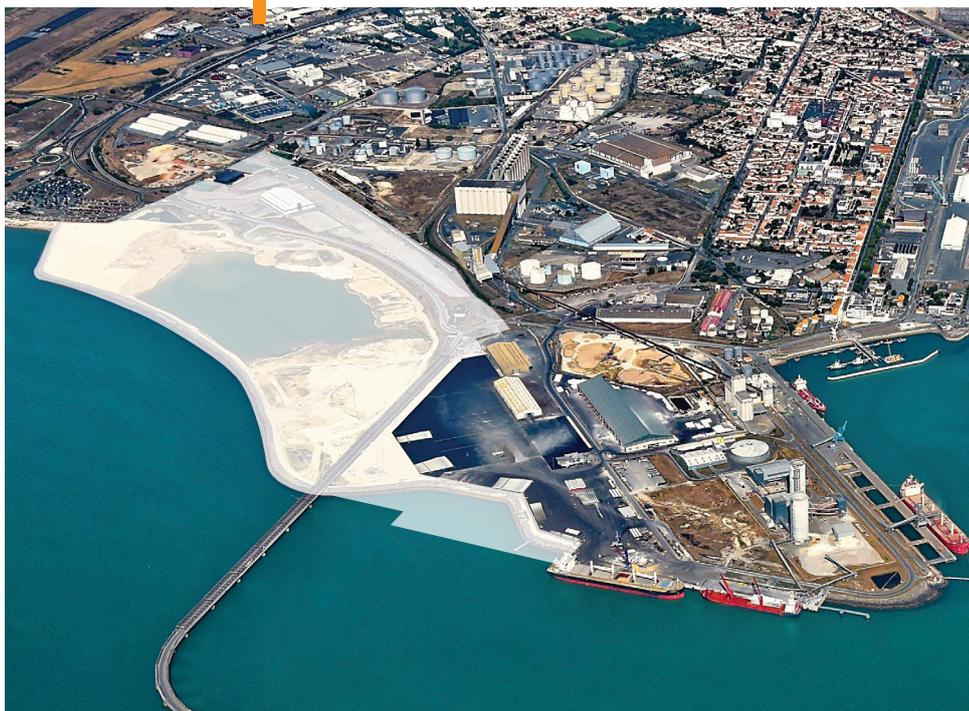
Le terminal de l'Anse Saint-Marc est aujourd'hui constitué de deux quais dédiés à la filière vrac et aux éoliennes terrestres. Mis en service en 2016, le terminal de l'Anse Saint-Marc 2 a rapidement été pleinement utilisé. Avec l'apparition de nouvelles opportunités, il est nécessaire de prolonger l'Anse Saint-Marc 2 par un nouveau terminal, l'Anse Saint-Marc 3, et de le connecter aux 35 hectares de La Repentie gagnés sur la mer.

Ce qui est prévu

- Construction du quai de l'Anse Saint-Marc 3.
- Aménagement d'un terre-plein.
- À horizon 2025 : déplacement de la voirie principale, extension du faisceau ferroviaire et finalisation de la plateforme de 35 hectares.

Les objectifs stratégiques

- Connecter la plateforme de La Repentie aux terminaux de l'Anse Saint-Marc et du Môle d'Escale.
- Se doter d'un terminal spécialisé en manutention de colis lourds.
- Favoriser l'implantation d'entreprises au sein du Port (35 hectares).
- Offrir une réponse adaptée aux besoins des filières d'avenir (EMR) et existantes (vracs).



Améliorer les accès maritimes

L'augmentation de la capacité des quais et l'amélioration des accès nautiques sont devenues des étapes indispensables pour anticiper l'évolution des tailles de navires à l'échelle mondiale et poursuivre un développement maîtrisé des activités du Port.

Ce qui est prévu

- Approfondissement du chenal d'accès.
- Création de souilles et de l'accès maritime à l'Anse Saint-Marc 3 et à Chef de Baie 4.
- Approfondissement de l'accès maritime de Chef de Baie.
- Approfondissement des souilles existantes des quais de Chef de Baie et Lombard.

Les objectifs stratégiques

- Améliorer l'accessibilité des navires.
- Créer les accès nautiques des terminaux de Chef de Baie 4 et de l'Anse Saint-Marc 3 en adaptant le chenal et les souilles aux navires de nouvelle génération.
- Maintenir la sécurité des manœuvres d'entrée et de sortie des navires.



Respecter un environnement d'exception

Port Atlantique La Rochelle veillera à répondre aux enjeux sociétaux et environnementaux posés par les futurs aménagements portuaires en faisant preuve d'efficacité, d'exemplarité et de sens collectif : une ambition partagée avec tous les acteurs du territoire.

Le Port de La Rochelle se trouve au contact d'une zone maritime naturelle au caractère singulier, dont la valeur écologique est reconnue par de nombreux dispositifs de protection nationaux et européens. Bordé par deux zones Natura 2000 « Habitats » et « Oiseaux », il fait partie intégrante du Parc naturel marin et de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis.

Le projet d'aménagement « Port Horizon 2025 » soulève des questionnements légitimes sur le plan de la protection de l'environnement et de la maîtrise des impacts potentiels sur les milieux naturels et le cadre de vie des riverains.

Les parties prenantes associées (représentants de l'État, collectivités territoriales, usagers de la mer, associations et experts) ont participé à plusieurs ateliers organisés par Port Atlantique La Rochelle.



Quatre enjeux majeurs ont été identifiés

Enjeu n°1

La préservation des fonds marins

Les travaux (dragage, déroctage), pouvant entraîner une modification de la nature des fonds au-delà de la zone de travaux, devront être exemplaires. Pour cela, une bonne connaissance de la qualité initiale des sédiments est nécessaire, tout comme l'emploi de pratiques adaptées et respectueuses des milieux.

Enjeu n°2

La qualité des eaux et la maîtrise de la turbidité

Les travaux de déroctage et de dragage peuvent générer une augmentation de la turbidité, c'est-à-dire la présence de particules en suspension donnant un aspect trouble à l'eau, au-delà de ce qui est généré par les conditions naturelles. Des études seront menées très en amont dans le but de trouver les meilleurs dispositifs de réduction des impacts de la turbidité sur le milieu naturel.

Enjeu n°3

Courants et érosion du littoral

Certaines opérations peuvent avoir comme impact de modifier les conditions d'agitation ou les courants, avec de possibles effets sur les écosystèmes locaux mais aussi sur les phénomènes d'érosion/accrétion du littoral. La connaissance de la courantologie du site et de l'influence des ouvrages sur celle-ci permettra de construire des quais peu impactants.

Enjeu n°4

La protection de la faune, de la flore et des habitats naturels

Espèces et habitats naturels restent particulièrement sensibles aux perturbations générées par les travaux : nuisances sonores, modification de la qualité de l'eau ou de l'intégrité des fonds, etc. En conséquence, le Port veillera à préserver les habitats des Pertuis pour la faune marine ; à protéger la faune terrestre, et notamment les oiseaux, sur la zone même des travaux ; à adapter le calendrier ou les pratiques pour limiter les perturbations des mammifères marins et de l'avifaune.

La Commission Nationale du Débat Public et le calendrier de la concertation

« Vous donner la parole et la faire entendre », telle est la raison d'être de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) exprimée par cette devise, tel est l'objectif poursuivi par la concertation publique qui s'ouvre sur le projet d'aménagement de Port Atlantique La Rochelle sous l'égide de la CNDP. La CNDP est une autorité administrative indépendante dont la vocation est d'assurer l'information du public et sa participation à l'élaboration de certaines décisions susceptibles d'avoir une incidence sur l'environnement. Le garant, M. Claude Renou, désigné par la CNDP, participe à l'élaboration du dispositif de concertation, veille à la qualité du dialogue entre le maître d'ouvrage et les différentes parties prenantes, observe comme témoin les échanges et en rend compte dans un bilan publié dans un délai d'un mois à l'issue de la concertation. Il peut être un recours pour toute personne ou organisation relativement à la démarche de concertation, mais n'intervient et ne prend parti en aucun cas sur le fond.

FÉVRIER 2018

Mercredi 7 février 2018 à 18h

Réunion publique à l'Espace Encan à La Rochelle

Du 1^{er} février au 18 mars 2018

Port Horizon 2025 : exposition ouverte dans 3 lieux

21 février

Mairie de Rivedoux-Plage

Temps de rencontre de 14h à 18h

2 mars

Hall CDA de La Rochelle

Temps de rencontre de 14h à 18h

7 mars

Maison du Port, La Pallice

Temps de rencontre de 14h à 18h

MARS 2018

Samedi 17 mars 2018 à 10h

Réunion "quartier Laleu - La Pallice - La Rossignollette" de la Ville de La Rochelle : **présentation de Port Horizon 2025** (Maison des associations de Laleu)

L'Escale Atlantique

Mise en page : PEUPLADES.FR
Impression : Imprimerie Rochelaise

Port Atlantique La Rochelle
141 boulevard Émile Delmas
CS 70394 - 17001 La Rochelle Cedex 1
Tél. 33 (0)5 46 00 53 60
communication@larochelle.port.fr
www.larochelle.port.fr

Directeur de la Publication :
Michel Puyrazat
Rédaction : Thierry Rambaud
Crédit Photos : Thierry Rambaud,
Michel Bernard.
Illustrations : Instant Urbain
ISSN 1252 - 7963

